



C'est par un communiqué rendu public ce lundi 15 janvier que le ministre des Transports Edgar Alain Mebe Ngo'o s'est prononcé au sujet de l'accident qui s'est produit au niveau de la falaise de Dschang dans la nuit du samedi 13 janvier faisant 21 morts et une quarantaine de blessés.

Les victimes se trouvaient à bord d'un bus sans plaque d'immatriculation et dont l'état de disfonctionnement du système de freinage serait la cause de l'accident. .

« En l'état actuel des enquêtes, il ressort que le chauffeur dudit bus, le nommé Lekané Fouezé, suite à un disfonctionnement du système de freinage a perdu le contrôle du véhicule provoquant ainsi la chute de celui-ci en contrebas de la falaise attenante », explique le ministre des Transports.

« Le ministre des transports saisi une fois de plus cette occasion pour condamner énergiquement l'option prise par certains usagers véreux de la route à persister dans l'incivisme et le non respect des règles du code de la route et la pratique du transport clandestin... les auteurs de ce regrettable accident répondront de leur forfait devant les instances judiciaires. Compétentes », poursuit-il.

Parti de la gare routière de Dschang autour de 23h le samedi 13 janvier, le bus clandestin «

gros-porteur » ayant à son bord une soixantaine de passagers après environ 10km seulement de trajet va finir sa course dans un ravin de la redoutable falaise de Santchou.